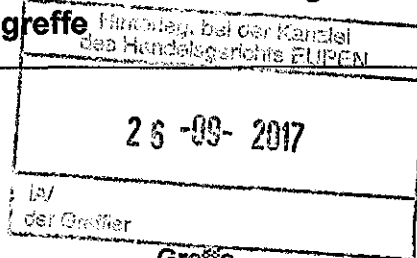


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17140680

ide



Greffe

N° d'entreprise : **0402.316.705**

Dénomination

(en entier) : **Les Autobus Blaise**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société privée à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **John Cockerillstrasse 17, 4780 Saint Vith**

Objet de l'acte : Nomination d'un gérant - attribution d'une procuration spéciale

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale spéciale du 8 septembre 2017

L'assemblée décide, à l'unanimité des voix, de nommer Mr François Gohy, domicilié à Rue Chawieumont 21, 4910 Theux, en tant que gérant de la société à partir d'aujourd'hui.

Le gérant, ici présents ou dûment représenté, accepte son mandat de gérant. Il exercera son mandat à titre gratuit.

L'assemblée générale décide d'attribuer une procuration spéciale à Tim Baart, Hilde Tobback et Nicolas Bosschaerts, avocat et employés du cabinet d'avocats Laga, ayant son siège situé à Gateway building, Luchthaven Nationaal 1J, 1930 Zaventem, agissant séparément, afin de remplir toute les formalités relatives à la publication des présentes décisions dans les annexes au Moniteur belge (y compris la signature de chaque page sans exception des formulaires spéciaux I et II pour le dépôt au greffe du Tribunal de commerce) et de remplir toute les formalités relatives à l'inscription, la modification et la radiation de l'inscription de la Société dans la Banque-carrefour des entreprises et à cet effet, signer tout document, y compris tout formulaire devant un ou plusieurs guichets d'entreprises.

Pour copie conforme

Hilde Tobback
mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/10/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).